

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques N° 11c 84. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 0.75 par semestre pour la Suisse et fr. 2.70 par an pour l'Etranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ABONNEMENTS:
L'abonnement est payable par six mois.

Valais et Suisse	année 6 mois 3 mois	8.-	4.25	2.60
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine)		16.-	8.-	5.20
Envoi par numéro		18.-	10.50	5.75

ANNONCES:
Canton Suisse Etranger

La ligne ou son espace	0.15	0.37	0.40
Réclame			0.50

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'Administration du Journal“ Sion.

Mise aux enchères d'un bon domaine

à Cheseaux près Lausanne
Le samedi 23 novembre 1918, à 1 h. de l'après midi, à l'Auberge de la Croix-Blanche, à Cheseaux.

Les Hoirs de Mr. P.-F. Cevey, exposeront en vente, séparément, puis en bloc, par voie d'enchères publiques, les immeubles qu'ils possèdent au territoire de la Commune de Cheseaux, comprenant bâtiments d'exploitation agricole, jardins, champs et bois d'une superficie de 9 ha 69 a, 81 ca., soit environ 22 posés vaudoises.

Les conditions de vente sont déposées chez Mr. Auguste Ceresole, notaire, Place St.-François 15, à Lausanne. J.H.35877D.

Cuisinière

Je cherche une bonne cuisinière pour un ménage soigné. Gages 50 francs par mois.

S'adresser à la Boulangerie WIDELN, Rue du Rhône, Sion.

Dame distinguée

et instruite donne leçons d'anglais, de français, ouvrages manuels et piano. Prix modérés.

Mlle Colfs, Maison Juher, St. Georges, SION.

Jeune commis

cherche place comme vendeur, dans commerce de fers, quincaillerie, porcelaines.

Offres au bureau du journal.

La boucherie H. Huser

S. A., Lausanne, demande à acheter

moutons gras

au plus haut prix du jour. Faire offre avec prix en indiquant quantité.

Téléphone 31.20.

Eau de vie de fruits

pure (pomme et poire) 1re qual. 50% à fr. 5.50 par litre. Envoi à partir de 5 litres contre remb.

W. RUEGGER, et Cie. Distillerie, AARAU.

CHEF-MONTEUR, CONTREMAITRE

Chef-Machiniste TECHNICIEN, etc. demandez notre brochure gratuite « La Nouvelle Voie », 4 cours par correspondance. Institut technique Martin, Plainpalais, Genève.

Vous obtiendrez des PORCS GRAS

avec notre Farine pour l'engrais des porcs Nourriture garantie naturelle Prix-courant gratuit P. STAEHLIN, Argovia (Aarau)

SACS

conditions les plus favorables. Achat, Vente et Réparation aux Soc. du Sac et de Matières Brutes, Berne
Schauplatz, 11 Tél. 1223
Première maison sur place

Communes !! Particuliers !!

Avant de faire des captages d'eau ou des drainages, adressez-vous dans votre intérêt au soussigné, vous éviterez des travaux inutiles. Il vous indiquera les sources et fils d'eau captables, leur direction et leur profondeur, d'après méthode employée depuis plus de 12 ans Recherche d'anciennes conduites. Aucune opération non réussie. Nombreux certificats à disposition. Tarif très modéré.

Florian Bourqui, Murist (Fribourg)
S'adres. au bureau du journal.

Fours de campagne

à 2 étages, pour cuire le pain, gâteaux et sécher les fruits. Grande économie
W. AESCHLIMANN
constructeur de fours, MON-TREUX.

Eau-de-vie de marc

Maison de confiance demande à acheter quelques lots d'eau-de-vie de marc vieille et nouvelle, Ire qualité, 50/60 degré.

Adresser offres avec dernier prix et quantité à Case poste transit 59, Berne.

Après fénaison faite vendez vos chevaux qui ne payent plus leur nourriture à la grande boucherie chevaline de Sion qui vous paye le plus grand prix du jour. Paiement comptant. Téléphone 166
Louis Mariethoud

LAUSANNE
ÉCOLE LEMANIA
Préparation rapide, approfondie.
BACCALAURÉATS
Gratuité.

Fabrique: Téléphone 35 Magasins: Téléphone 105

FABRIQUE DE MEUBLES

REICHENBACH FRES

S. A., SION

Amenagements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers

Grands Magasins Avenue de la Gare - Exposition permanente
Devis sur demande Vente par acomptes

Actuellement

EXPOSITION ET MISE EN VENTE DE MANTEAUX

pour dames

Manteaux en tissu gris foncé, garnis col, ceinture et poches. Réclame	49.-	Manteaux en loden gris, garnis, gd. col, ceinture et poches. Exceptionnellement	59.-
Manteaux en drap cheviotté noir, grand col nouveauté ceinture et poches.	65.- 75.- 85.-		
Manteaux en beau drap marine ou noir, col moderne, garniture boutons et poches	95.-	Manteaux en velours de laine, belle qualité, noir ou gris, façon riche.	110
Manteaux pour enfants grand assortiment, toutes tailles	49.- à 19.-		

Grands Magasins **AU LOUVRE AIGLE**

La plus importante maison d'assortiments de la région

Banque Cantonale du Valais, Sion

AGENCE DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

Capital de dotation: Fr. 5,000,000

Agences

Brigue: M. Oscar Walpen;	Viège: M. Oswald Burgener
Sierre: M. Pierre Berclaz;	Martigny: M. Paul de Cocatriz
Monthey: M. Léon Martin;	Salvan: M. Ja Coqoz.

Représentants à:

Loèche: M. Jgn. Zen-Ruffnen;	Mörel: M. Fridolin Albrecht;
Chamoson: M. Burren Henri;	Nendaz: M. Glassey Marcelin;
Bagnes: M. Alfred Vaudan;	Orsières: M. Camille Pouget.

Reçoit des fonds aux conditions ci-après: Bons de dépôt 4 1/4% à 5 ans; Obligations au porteur 4 1/4% — Lettres de gage à 3 ans, 4 1/2% — Bons de Caisse à 1 année, 4% — Dépôts à 3 mois 3 1/2% — Caisse d'épargne 4% — Comptes-courants créanciers 3 1/2%.

Escompte de papier commercial — Billets de change.
Prêts hypothécaires — Comptes-courants débiteurs.
Garde et gérance de titres — Compartiments de coffres-forts en location
Les engagements de la Banque sont garantis par l'Etat

Avantageux !!



Souliers de travail pour hommes, cuir fort, sans doublure, fermés, qualité garantie. Numéros 40 à 47, à frs. 28.— la paire. Facilités d'échange.

Envois par poste

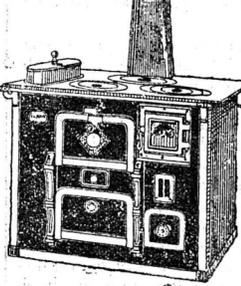
ULYSSE CAMPICHE Tunnel, 4, LAUSANNE.

Potagers garnis

Tous systèmes

Articles de ménages

Buanderies contenant 75, 100, 125 et 150 l



L. Pfefferlé-Boll, Sion

Téléphone No 21

Prochain tirage 15 novembre

Beaucoup d'argent (Lots Panama) chaque année

Gros lots:	2 fois	500.000
	2 "	250.000
	4 "	100.000
	4 "	10.000 etc.

Garantie par un dépôt de 150 Millions de francs. Chaque lot doit gagner au minimum frs. 400.—. Pas de risque, rien de perte. Vente au cours du jour et en compte-courant. Avec frs. 5.— on participe au tirage avec le plein avoir droit au lot entier. Des prospectus gratuitement. — **Maison de Banque** et de **Commission S. A., Berne. 39. rue Monbijou, 15.**



„La Fée“

Baratte à beurre à moteur Brevet Suisse s'adapte et marche au robinet de la cuisine. Beurre en 8 minutes

Prix: 1 litre, frs. 15; 2 l. frs. 16.

Représentants chargés
A. WEHRLI, Le Réséda Morges

Prochains tirages: 15 et 22 Novembre

Nous continuons à accepter les souscriptions à partir de

Frs. 5.- par mois aux séries de 30 Obligations à lots de la Fédération des Chefs d'Equipes des C. F. F. remboursable par voie de tirage de Frs. 5 à 20.000 par titre. — 2 à 4 tirages par an. — 6 à

7 belles 7 primes 7

garanties par série sortante aux prochains tirages. Prix de l'obligation Fr. 5.—, de la série de 30 oblig. Fr. 150.— au comptant ou par mensualités de Fr. 5 ou 10

Magnifique plan de lots:

19 à	Frs. 20.000
18 à	10.000
78 à	5.000
67 à	1.000

etc., au total pour plus de **4 millions**

Tout acheteur d'une série au comptant ou par mensualités, participera à titre supplémentaire à **28 grands tirages** dont les prochains les 15 et 22 Novembre, avec lots de

2 à	Frs. 500.000
2 à	250.000
2 à	200.000
20 à	100.000

etc., au total pour Francs **6 millions**

Prière d'adresser les souscriptions sans retard à la

BANQUE SUISSE DE VALEURS A LOTS
PEYER & GENÈVE - 20, Rue du BACHMANN - MONT-BLANC
Prospectus à disposition!

Qui achète des

Lots

à 50 cts. de l'Hôpital de l'Oberhasli à Meiringen soutient une oeuvre de bienfaisance et peut gagner des sommes importantes. Lots gagnants; fr. 12.000 5.000, 1.000. On sait de suite si les billets sont gagnants. En même temps on peut acheter la liste de tirage. Envoi contre remboursement par

L'Agence centrale des loteries à Berne, Passage de Werdli, N° 194

Mesdames!

Les douleurs, les retards et les **Troubles périodiques** sont radicalement guéris par le traitement végétal, cure inoffensive

Herboristerie De Latorre
25, rue des Alpes, Genève.

Les événements

La retraite allemande

De la puissante coalition centrale, il ne reste maintenant que l'Allemagne encore debout, mais déjà chancelante. Les opérations de guerre ne se poursuivent plus que sur un seul front et tout porte à croire qu'elles ne seront plus de longue durée.

Les attaques incessantes des Alliés obligent les Allemands à un nouveau recul. Le bulletin français du 5 novembre annonce :

« Les succès répétés des troupes françaises ont contraint l'ennemi à effectuer, sur plusieurs points du front, un nouveau repli. Pour suivre sans relâche les arrière-gardes chargées de protéger la retraite ennemie et de retarder l'avance française, les troupes françaises, avec une infatigable ardeur, ont maintenu étroitement le contact.

» Dans la région nord-est de Guise, les Français ont occupé Bergues-sur-Sambre où 200 civils ont été délivrés.

» Sur tout le front de la 1^{re} armée, les Français ont repris le matin les attaques et la progression. Entre Le Perron et la Serre, les Français ont pris Bois-les-Pargny. Dans la région au nord de Sissonne, les Français ont atteint une ligne passant par la sucrerie de Froimont, l'ouest de Autremecourt, Cuirieux, Gourelancourt et Machecourt. Les avant-gardes progressent, appuyées par l'artillerie. Entre Sissonne et Château-Porcien, les Français ont pénétré dans toutes les parties de la position Hunding où l'ennemi tenait encore, forçant ses détachements à un repli.

» L'avance est générale entre l'est de St-Quentin-le-Petit et les lisières de Herpy. De son côté le bulletin anglais enregistre la prise du Quesnoy.

« La ville fortifiée du Quesnoy étant complètement encerclée par nos troupes est tombée entre nos mains lundi après-midi en même temps que sa garnison entière, se composant de plus de 1000 hommes. Dans le secteur au nord et au sud du Quesnoy, les 37^{me} et 62^{me} divisions ont soutenu hier de durs combats; elles ont fait de nombreux prisonniers.

» Après avoir maîtrisé une forte résistance dans le voisinage de Lonvignies et de Orfival, dès le début de leur attaque ces troupes poussèrent rapidement en avant sur les flancs des troupes néo-zélandaises à l'est du Quesnoy; elles avancèrent sur une profondeur de 3 à 4 milles s'emparant des villages de Jolmetz, Quesne, Fresnoy et Petit-Marais. Hier soir nos troupes ont fait de nouveaux progrès dans la forêt de Mormal et à l'est de Valenciennes et se sont emparées du village d'Étho.

Les Américains ne demeurent non plus pas inactifs; malgré une résistance désespérée ils ont forcé le passage de la Meuse à Brioules et à Cléry-le-Petit, ainsi qu'entre ces deux localités. Elles pénétrèrent maintenant dans la région très boisée et difficile des hauteurs à l'est de la rivière. Sur tout le front, l'ennemi s'oppose à l'avance américaine à l'aide de sa grosse artillerie et du feu de ses mitrailleuses.

La rive ouest de la Meuse, en direction du nord, jusqu'en face de Pouilly, est tombée entre les mains des Américains.

Au sujet des opérations en cours, le critique militaire de l'« Echo de Paris » écrit :

« Une formidable bataille pour la décision est en cours; elle ne saurait prendre fin qu'à la victoire totale mettant l'Allemagne, instigatrice du plus grand crime contre l'humanité, dans l'impossibilité de continuer la guerre. Déjà pointée la grandiose manœuvre, qui, sous la géniale impulsion de Foch, ne laisse plus le choix à l'ennemi: ou il acceptera la bataille et ce sera un Sedan en grand, ou il battra hâtivement en retraite de l'autre côté de la Meuse; mais il n'est pas dit que son repli ne se transformera pas en retraite désordonnée ou même en débâcle ».

La Conférence de Versailles

La conférence de Versailles, après avoir fixé les conditions de l'armistice imposées à l'Autriche, a arrêté celles concernant l'Allemagne; ces dernières seront probablement publiées aujourd'hui. Le document a été expédié au président Wilson qui le transmettra à l'Allemagne. Celle-ci n'aura alors qu'à envoyer un parlementaire auprès du maréchal Foch.

D'après les déclarations faites par M. Clémenceau à la Chambre française, l'intention qui inspire ce document est de désarmer l'ennemi afin qu'il ne puisse pas reprendre les hostilités au cas où il viendrait à manquer à sa parole et à faire preuve de mauvaise volonté.

Nous nous rapprochons bien plus rapidement qu'on ne le pensait de la paix définitive et si l'Allemagne met sa signature à un armistice analogue à celui qui vient d'être signé par l'Autriche, nous toucherons même à la paix, car le grand empire, le dernier à tenir, se sera lui-même mis hors d'état de reprendre les opérations militaires.

Supposons donc que le nouveau régime de Berlin signe les articles d'armistice qu'on lui présentera, il se sera ainsi engagé d'avance à souscrire à toutes les conditions de la paix proprement dite.

Les pourparlers, les négociations, les longues séances autour du tapis vert, le congrès de la paix qu'on envisageait comme interminable, et, pendant ce temps, les armées restant sur leurs positions, tout ce cauchemar de vaines discussions pourrait bien ne pas se produire du tout.

Les nouvelles nations d'Autriche

Aucune nouvelle importante de Vienne, de Prague ou de Budapest, ce matin. On discernait, à travers les informations et les commentaires de journaux deux tendances intéressantes: un ardent désir des Hongrois de se rattacher à l'Entente, tout en conservant leur emprise sur les Roumains et les Serbes et un grand effort des alliés pour réaliser un accord entre la Bohême et l'Autriche allemande, afin d'empêcher que celle-ci ne se jette dans les bras de l'Allemagne.

Il suffit pour le moment de noter ces deux tendances, l'avenir montrera où elles aboutiront. Il est certain que Munich fera tout son possible pour gagner Vienne, ne serait-ce que pour éloigner de la Bavière la frontière de l'empire.

Les Polonais ont pris possession de l'administration de la Galicie occidentale. A Cracovie, tous les emblèmes autrichiens et allemands et autrichiens ont été arrachés.

Le nouveau chef du gouvernement hongrois, M. Carolyi est parti avec plusieurs membres du conseil national, du conseil des travailleurs et du conseil des soldats pour Padoue afin d'entamer avec le général Diaz des pourparlers de paix.

SUISSE

Un grave incident de frontière

Le Bureau de presse de l'état-major de l'armée communique :

On annonce ce qui suit au sujet de l'incident de frontière survenu le 3 novembre à l'Umbrail :

A 5 heures du soir, deux officiers et deux soldats autrichiens arrivèrent sur territoire suisse à la Dreisprachenspitze. Les fusiliers Oswald, de la compagnie II/73, et Berung, de la I/164, les conduisirent jusqu'au sommet du col d'Umbrail, de nuit, et par un ouragan de neige. En même temps, une subdivision italienne s'avancait sur un large front près de la Dreisprachenspitze. Environ 40 hommes pénétrèrent sur territoire suisse et se heurtèrent au groupe mentionné ci-dessus.

Les Italiens tirèrent et les deux soldats suisses furent atteints. Le fusilier Berung, effleuré par une balle à la partie supérieure du bras et au dos, put se rendre lui-même à l'hôpital. Le fusilier Oswald, atteint au ventre, ne put être ramené qu'au bout d'une heure, lorsque les Italiens, après des protestations répétées, cessèrent leur feu dans la Quarta Cantoniera.

L'incident s'est déroulé entièrement sur territoire suisse. Le fusilier Berung n'est pas en danger, et on espère sauver le fusilier Oswald.

MM. les conseillers fédéraux Muller, Schulthess, Decoppet et Haab ont tenu d'urgence, une importante conférence, mardi soir, à 9 h. 15, au cabinet du chef du Département de justice et police. Prenaient part à la conférence: le général, le chef de l'état-major et des officiers supérieurs, ainsi qu'une délégation du gouvernement zurichois.

Il s'agit d'étudier les mesures pour la sécurité du pays tant à la frontière qu'à l'intérieur.

Le Vorarlberg voudrait être rattaché à la Suisse

D'après les journaux de la Suisse orientale, le Vorarlberg va demander par voie de pétition populaire d'être rattaché à la Suisse. La pétition se couvre de nombreuses signatures. Un mouvement analogue est signalé dans le Lichtenstein.

Le pays du Vorarlberg est le plus petit des domaines de la couronne des Habsbourg. Sa population était en 1900 de 130,000 âmes. Tous les habitants sont catholiques, sauf 1500 protestants et une centaine d'Israélites. La population parle l'allemand, à part 6000 habitants de langue italienne.

Le Vorarlberg s'étend du Rhin, qui le sépare du canton de Saint-Gall, à la chaîne de l'Arberg, qui le sépare du Tyrol, et de la chaîne du Rhaetikon, limite du canton des Grisons, à la frontière bavaroise. C'est un pays alpestre, à la fois agricole et industriel. L'élevage et le tissage sont les deux principales sources de revenus de la population.

Le Vorarlberg a une constitution propre et une Diète, qui siège à Bregenz. Il a été agrégé aux domaines de la maison d'Autriche par achats successifs. A la paix de Presbourg, dictée par Napoléon à l'Autriche après la victoire d'Austerlitz, le Vorarlberg fut adjugé à la Bavière.

Le Vorarlberg enclôt, dans sa partie méridionale, la principauté de Liechtenstein, enclavée entre lui et la Suisse.

— On annonce que le Vorarlberg est en ébullition. Des bandes de gens se sont mises en mouvement et parcoururent le pays en pillant. Les troupes revenues du front ajoutent au désordre.

La population s'enfuit et assiège les postes suisses de la frontière.

Deux bataillons suisses ont été levés pour garder la frontière.

— Le Conseil national du Vorarlberg qui siège à Bregenz a proclamé la république. Le mouvement est conduit par l'avocat Ender, un des chefs du parti conservateur-catholique du pays.

Le commandant Reynal rapatrié

Le commandant Reynal, le glorieux défenseur du fort de Vaux, qui était interné depuis quelques mois à Vevey-La Tour, est rentré aujourd'hui en France. Il a quitté Genève lundi soir. Au moment de son départ, il a exprimé la joie de rentrer en France, au moment où triomphent les principes de Wilson.

Il a envoyé un souvenir ému à tous les soldats tombés devant le fort de Vaux, ainsi qu'à ses camarades restés en captivité; il a en outre exprimé sa reconnaissance à la Suisse qui, pendant les quelques mois de son internement, lui a fait oublier les maux de sa longue captivité.

Question féministe

On nous écrit :

La femme célibataire est, au point de vue du droit civil, l'égale de l'homme. Il n'en est pas de même de la femme mariée. Le code civil suisse restreint sa capacité d'agir dans un assez large mesure. Ces restrictions froissent nos féministes. Et elles réclament, outre l'égalité politique, l'égalité civile.

Il importe de distinguer nettement ces deux revendications. On connaît la première. Elle soulève en somme cette unique question de principe, dont l'étude n'exige pas de connaissances spéciales; la femme est-elle capable de voter, d'être éligible? Pour y répondre, il suffit de bon sens.

La revendication des féministes demandant pour les femmes mariées l'égalité civile est tout autrement complexe. Elle pose des problèmes juridiques difficiles. Trop difficiles, pour que nous osions en chercher la solution dans un simple article de journal. Aussi bien n'est-ce pas notre but. Nous voulons simplement donner les raisons d'une seule des dispositions légales, qui restreignent la capacité civile des femmes mariées: l'article 177, alinéa 3 du code civil suisse. Un court exposé des motifs de cette disposition fera comprendre aux femmes mariées — mieux peut-être qu'une longue théorie toute générale — que c'est dans leur intérêt, et non dans celui de leur mari, que le législateur a restreint leur capacité civile.

Cet article prévoit que les obligations assumées par la femme envers des tiers dans l'intérêt de son mari ne sont valables que si elles ont été approuvées par l'autorité tutélaire.

Voilà, certes, qui limite singulièrement, les droits de l'épouse! Comment, sans l'autorisation de l'autorité, elle ne peut venir en aide à son mari tracassé par ses créanciers, en le cautionnant, en reprenant ses dettes. Elle ne peut, pour prévenir la saisie ou la faillite, fournir des sûretés à ceux qui le poursuivent ou constituer en leur faveur des hypothèques sur ses immeubles? Quelle intrusion dans la vie conjugale, quelle limitation des droits de la femme! La croit-on donc incapable de compréhension des affaires, de fermeté à l'égard de son mari?

Les arguments des partisans de l'égalité civile de la femme mariée ne sont pas convaincants. Ils ne tiennent aucun compte des faits. Le législateur, lui, ne peut les ignorer. Il sait que la femme n'hésite pas à aider son mari, à le secourir, et qu'elle le fait contre toute raison, contre toute prudence. Et comment ne le ferait-elle pas, si elle aime son mari, si elle a confiance en lui? Même si elle n'a plus pour lui ni amour, ni confiance, elle n'en céderait pas moins à ses prières ou à ses menaces pour avoir... la paix chez soi. C'est donc, pour l'empêcher de s'engager à la légère, de se ruiner pour rendre service à son mari que la loi exige l'approbation de l'autorité tutélaire pour « toutes les obligations que la femme assume envers des tiers dans l'intérêt de son mari ». Et la preuve que c'était bien là l'intention du législateur qui a édifié cet article 177, al. 3, nous la trouvons dans la phrase suivante prononcée par un député aux Chambres fédérales: « Cette prescription, qui se justifie d'elle-même, doit empêcher que la femme ne soit la victime à cet égard de sollicitations du mari et ne compromette ses biens par les cautionnements inconsiderés ».

On voit que les raisons pour lesquelles les hommes ont maintenu la femme mariée, au point de vue du droit civil, sous une sorte de tutelle, ne sont point des raisons égoïstes.

Il s'agit donc de son propre intérêt. Une loi qui proclamerait l'égalité absolue de l'épouse et de l'époux serait dangereuse et funeste pour la femme plus que pour l'homme. Celui-ci serait seul à en bénéficier. Il pourrait impunément abuser de la bonté de sa femme et dilapider sa fortune.

Depuis 1914, le féminisme a fait des progrès immenses. Il a conquis chez nous de nombreux partisans. Et nous nous en félicitons. Encore faut-il que les féministes ne sacrifient pas la femme à un principe. C'est ce qu'ils font en revendiquant l'égalité civile de la femme mariée et de son mari. H. Brd.

CANTON DU VALAIS

Conseils au sujet de la dysenterie épidémique

(Publié par le Service suisse de l'Hygiène pub.)
La dysenterie épidémique est une maladie infectieuse qui a pour agent un microbe spécial, le bacille dysentérique.

Elle débute généralement par des douleurs abdominales et des troubles intestinaux, d'abord peu marqués; les vomissements s'observent rarement. Au bout d'un ou deux jours les douleurs deviennent plus vives, prennent le caractère de coliques et s'accompagnent de selles fréquentes, sanguinolentes, mêlées de glaires et de pus, avec ténesme (besoin d'aller à la selle) douloureux. La fièvre manque souvent, mais on l'observe dans certains cas en même temps que des troubles sensoriels, du délire, etc.

Le bacille de la dysenterie ne se rencontre que dans les selles des malades: il ne se trouve jamais dans l'urine ou dans les matiè-

res vomies, comme c'est le cas, par exemple, pour le bacille de la fièvre typhoïde. La maladie se propage uniquement par l'intermédiaire de particules provenant des selles des malades, qui pénètrent dans le tube digestif des personnes saines, par l'intermédiaire de mains, d'objets ou d'aliments souillés. La prophylaxie de la maladie est donc en première ligne une question de propreté, et elle doit tendre à prévenir toute souillure par les selles du malade.

On devra donc se laver soigneusement les mains toutes les fois qu'on a été en contact avec un dysentérique ou avec des objets qu'il a touchés, d'abord pour se préserver soi-même, puis pour éviter de porter les germes infectieux sur les objets qu'on aura touchés soi-même — poignées de portes, rampes d'escaliers — sur des aliments, ustensiles de cuisine, etc., ou encore sur d'autres personnes.

Ne pas négliger de se laver les mains toutes les fois qu'on est allé à la selle.

En temps de dysenterie, les ménagères devront aussi se laver les mains avant de préparer des aliments, d'éplucher des légumes, et, d'une manière générale, avant de vaquer à une occupation culinaire quelconque.

Il va sans dire que les selles des malades devront être soigneusement désinfectées, ainsi que tous les objets qu'elles pourraient avoir souillés. Les latrines — y compris le siège — devront être aussi désinfectées régulièrement et avec soin.

Les légumes et les fruits peuvent transmettre l'infection lorsqu'ils ont été souillés par les germes contagieux; il y a donc lieu de prendre certaines précautions à cet égard et d'éviter, en temps de dysenterie et dans les régions contaminées, de consommer des fruits et des légumes frais. Par contre, il est faux de s'imaginer que les fruits mal murs et les aliments gâtés sont capables, comme tels, de propager la dysenterie; mais ils peuvent causer des désordres intestinaux qui préparent le terrain à l'infection. Pour la même raison on évitera tout écart de régime. Avoir soin de ne pas consommer des aliments dans la chambre d'un dysentérique.

Bien que l'eau joue un rôle moins important dans la propagation de la dysenterie que dans celle de la fièvre typhoïde ou du choléra, on évitera la consommation de toute eau suspecte.

Il est certain aussi que les mouches peuvent propager l'infection, dès qu'elles se sont souillées au contact de selles dysentériques et qu'elles ont pu ainsi porter les germes contagieux sur ces aliments. Les aliments devront donc être mis soigneusement à l'abri du contact des mouches. Pour empêcher, d'autre part, que ces insectes se contaminent eux-mêmes, les dysentériques ne devront utiliser que des latrines en bon état et rendues, si possible, inaccessibles aux mouches. Pour la même raison, les matières fécales déposées en plein air devront être soigneusement recouvertes de terre.

Appeler le médecin dès les premiers symptômes suspects de dysenterie. Les dysentériques devraient, lorsque la chose est possible, être isolés à l'hôpital, car ce n'est qu'à l'hôpital qu'ils peuvent être traités d'une façon rationnelle et ce transfert éloigne en même temps la contagion de leur entourage. De toute façon les premiers cas de maladie tout au moins devraient être isolés dans un hôpital, cette mesure permettant souvent d'enrayer l'extension de l'épidémie.

Grand Conseil

Le Grand Conseil se réunit en session ordinaire, lundi 11 novembre. Il est probable qu'en raison de l'épidémie cette session sera abrégée autant que possible. Le Conseil d'Etat n'en a pas moins préparé une liste assez longue de tractanda, qui, pour la plupart seront levés.

Indiquons-en toutefois les principaux pour mémoire :

Projet de budget pour l'exercice de 1919.
Révision de l'article 84 de la Constitution (2^{me} lecture);

Subsides aux améliorations foncières (2^{me} lecture);

Décret concernant la construction d'un hôpital cantonal (2^{me} lecture);

Décret concernant la juridiction des alpages de Salanfe et Clusanfe (2^{me} lecture);

Décret concernant les traitements du personnel enseignant primaire;

Décret concernant la reconstruction du pont de Brançon (Fully);

Décret concernant la correction du torrent de Montagnier (Bagnes);

Décret concernant l'assainissement de la plaine de Sion à Riddes;

Motion Escher et consorts concernant la révision de l'art. 90 de la Constitution;

Motion Petrig (Election du Conseil d'Etat par le peuple);

Motion Défayes (art. 14 de la Constitution).

FAITS DIVERS

La grippe

On nous écrit de Bagnes :

La grippe sévit assez fortement dans la vallée de Bagnes, qui avait été à peu près épargnée, lors de la première apparition de l'épidémie. Des familles entières sont atteintes mais on ne signale heureusement pas une grande proportion de décès jusqu'ici. A l'hôtel du Giétröz, une vingtaine d'internés français sont malades; ils sont soignés par un médecin et une infirmière du front.

A Champsec est décédé le jeune Louis Caron, négociant.

— Vionnaz enregistre sa première victime: Aloys Fracheboud, âgé de 35 ans.

— Vendredi, 1^{er} novembre, a été enseveli, à Collonges, M. Jules Jordan, conseiller, à Dorénavant, âgé de 55 ans.

M. Jules Luisier, instituteur à Leytron, succombé à la grippe, à l'âge de 47 ans. Il enseignait depuis 29 ans, dans cette commune et était directeur des chorales du district de Martigny.

Incendie

Un incendie a détruit, à Colloby-le-Grand, deux maisons d'habitation et une grange. On croit que l'incendie est dû à l'imprudence de enfants jouant avec des allumettes.

Société d'agriculture de Sierre

Vu les décisions du Conseil d'Etat en vue d'éviter la contagion de la grippe, la fête annuelle avec banquet, distribution des primes et conférence sur les soins aux vins, qui devait avoir lieu le 10 courant, est renvoyée au second dimanche de Mars 1919.

Toutefois, en vue de propager dans notre contrée la plantation principalement de beaux variétés de noyer tardif ainsi que celle d'autres arbres fruitiers le Comité a décidé de continuer de distribuer comme prime pour la Section d'Arboriculture des plants de ces variétés d'arbres et comme ces plantations réussissent mieux en automne qu'en printemps ces arbres seront distribués aux Sociétaires primés dans cette Section, dès qu'ils seront arrivés, par le Président de la Section, M. Ignace Zufferey, qui les avisera. Le Comité.

REVUE COMMERCIALE

Denrées monopolisées. — Prix sans changement.

Sucre. — 700 wagons de sucre pour la Suisse sont arrivés à Cette.

L'Office fédéral de l'alimentation a ordonné la saisie des betteraves à sucre de la récolte de cette année. Cette récolte devra être livrée à la fabrique et raffinée de sucre d'Aarberg. Tout autre emploi de betteraves à sucre est interdit. Le prix des cent kilos est fixé à huit francs.

Le capitaine sir Charles Bathurst, président de la commission du sucre d'Angleterre, a déclaré que les Alliés n'avaient aucune chance d'obtenir, cette année, du sucre de Java, et que conséquemment, il serait nécessaire de faire des tentatives pour en obtenir à Cuba afin de pourvoir aux besoins de l'hiver. En cause des difficultés d'importation, a déclaré sir Charles Bathurst, il est devenu impossible de se procurer en Angleterre du sucre dans les pays où on le prenait généralement. Des arrangements ont été conclus d'après lesquels l'Angleterre prendrait un tiers de la production totale de Cuba et le solde irait aux Etats-Unis et au Canada. Malheureusement, la production de sucre à Cuba cette année est de 300,000 tonnes de moins que l'on s'y attendait.

Cafés. — Les bruits de gelées tardives au Brésil paraissent malheureusement être fondés.

D'après de récentes informations, il semble que le nombre de plants détruits a été sur certains points, considérable, et que non seulement la récolte 1918 en a été sensiblement réduite, mais encore que les récoltes ultérieures s'en ressentiront.

Aussi la spéculation sévit avec intensité dans les régions de production, et des producteurs eux-mêmes, loin d'écouler leur récolte, auraient opéré d'importants achats sur le marché. Un seul d'entre eux, d'après le «Wileman's Brazilian Review», aurait acheté 150,000 sacs à Santos.

Les prix actuels des cafés du Brésil sont les suivants: Santos supérieur fr. 346.—; prime frs. 350; prime extra fr. 354; Caracoli supérieur fr. 354 les 100 kilos, poids d'embarquement, brut pour net, franco Cette.

Ces prix sont beaucoup plus élevés que ceux fixés aux importateurs suisses, pour la vente en gros aux revendeurs, par le Bureau des 4 syndicats S. S. de la branche alimentaire.

Thés. — Les prix sont très fermes. On cote à Marseille: Souchong fin, criblé, 9.20; suif fin, 9.70; Congou extra 11.25; Orange Pekoe supérieur 11.90 le kilo.

Légumes secs. — L'Office fédéral de l'alimentation a interdit, jusqu'à nouvel ordre, le chat et la vente des légumes secs à coque (haricots, pois, fèves, etc.), de la production indigène. Cette interdiction ne s'applique pas aux légumes à coque indigènes qui sont séchés verts avec leur enveloppe.

Le Bureau des 4 syndicats S. S. de la branche alimentaire vient de conclure un important achat de haricots secs du Brésil.

Poivres. — Au Havre, le stock est de 3,25 sacs, contre 13,079 sacs l'an dernier et 20,21 en 1916.

On cote les 50 kilos en entrepôt: Tellicherry, 395 francs; Alepy 395 fr.; Singapour noir 395 francs; Java 395 francs; Saïgon noir 450 francs.

En Suisse, les rares détenteurs de poivre exigent des prix fantastiques.

Conserves de saumon. — La pêche du saumon ayant été, dans l'ouest de l'Amérique du Nord très déficitaire, les prix en fabrication de cette conserve ont considérablement augmenté. Au Canada, les prix d'ouverture de la saison marquent une augmentation de 1/2 à 3 dollars par caisse, suivant qualité. Les qualités supérieures sont de beaucoup les plus rares.

Thon et sardines. — On cote à Lyon: 1/2 Thon entier Flon, 160 francs; 1/4 Thon entier Flon, 325 fr.; 1/4 ovale Filets de thon Flon 316 fr.; sprats français Steeple Brand, 82 fr.; 1/4 18 mm. Sardines françaises à la tomate, 118 fr.; 1/4 22 mm. Sardines françaises, 140 francs la caisse.

Lait condensé. — Ensuite de la pénurie tous jours croissante du lait qui oblige de réduire dans une très forte proportion la ration prévue

la direction générale de la Nestlé et Anglo-Swiss Condensed Milk Cie a décidé de remettre à la disposition de l'Office fédéral de l'alimentation, la totalité du lait produit par ses usines suisses. Cette mesure entraîne malheureusement la cessation de la fabrication du lait condensé dont, fort heureusement, la maison Nestlé possède encore un important stock.

Pruneaux de Bordeaux. — Les pruneaux de Bordeaux se vendent sur les lieux de production 5 fr. 80 à 14 francs le kilo. Le frein qui, en temps normal, vaut 5 à 6 francs les 50 kilos, se vend de 150 à 250 francs les 50 kilos!

Dattes de Tunisie. — La récolte des dattes tunisiennes est à peu près terminée.

Les prix pratiqués sont très élevés.

Un exemple: la récolte d'un jardin qui s'était vendu l'année dernière 3,000 francs a atteint cette année 7,000 francs.

Huiles et graisses comestibles. — L'Office fédéral de l'alimentation a fixé des nouveaux prix maxima plus élevés pour la vente en gros en détail des huiles et graisses comestibles.

Choucroute. — Le prix maxima de la choucroute a été fixé par l'Office fédéral de l'alimentation à 76 centimes le kilo pour la vente en gros et à 95 centimes le kilo pour la vente au détail.

Savons et lessives. — Le Conseil fédéral a pris un arrêté sur le ravitaillement en savons et lessives. Une centrale sera créée, à laquelle sera adjointe une commission où seront représentés les milieux intéressés.

Paille de fer et laine d'acier. — A la suite de nouvelles et sensibles augmentations des matières premières (acier et fer 100%, carton 100%) les fabricants ont augmenté de nouveau les prix de la paille de fer et de laine d'acier (L'Epicière suisse).

Les conditions de l'armistice autrichien

On communique officiellement les conditions de l'armistice imposé par l'Italie et accepté par l'Autriche-Hongrie. Ces conditions sont les suivantes:

1. Cessation immédiate des hostilités sur terre, sur mer et dans les airs.
2. Démobilisation générale en Autriche-Hongrie et rappel immédiat de toutes les unités qui opèrent sur le front de la Mer du Nord à la Suisse. Sur le territoire de l'Autriche-Hongrie on maintiendra dans des frontières spécialement délimitées comme armée austro-hongroise un maximum de 20 divisions sur le pied de paix comme avant la guerre.
3. L'armistice sera appliqué à partir de la moitié du matériel d'artillerie ainsi que les munitions correspondantes de toute nature qui sont sur le territoire à évacuer par les armées austro-hongroises seront réunies dans des localités à fixer par les Alliés et par les Etats-Unis afin de leur être remises.
4. Evacuation de tout le territoire occupé de force par l'Autriche-Hongrie au commencement de la guerre et rappel dans un délai à fixer par le commandement des Alliés des troupes austro-hongroises sur une ligne exactement déterminée (suivent les précisions au sujet de cette ligne).
5. Tous les territoires évacués seront occupés par les troupes des Alliés et des Etats-Unis.
6. Les Alliés auront le droit absolu:
 - a) de faire circuler librement leurs troupes sur toutes les routes, chemins de fer et voies navigables des territoires austro-hongrois et d'employer les moyens de transport austro-hongrois nécessaires.
 - b) d'occuper en Autriche-Hongrie les points stratégiques qui leur paraissent nécessaires et de s'établir sur ces points pour y maintenir l'ordre.
 - c) de réquisitionner contre paiement en faveur des armées alliées, où qu'elles se trouvent.
7. Retraite immédiate dans un délai de 15 jours de toutes les troupes allemandes, non seulement du front italien des Balkans, mais de tout le territoire austro-hongrois, et internement de toutes les troupes allemandes qui n'auront pas quitté l'Autriche-Hongrie à cette date.
8. L'administration des provinces évacuées par l'Autriche-Hongrie sera confiée aux autorités locales sous le contrôle des commandants des troupes d'occupation.
9. Rapatriement immédiat, sans réciprocité de tous les prisonniers de guerre et des ressortissants internés des Etats alliés.

Les conditions d'ordre naval sont les suivantes:

1. Arrêt immédiat des hostilités sur mer et indication exacte du stationnement et mouvement des bâtiments austro-hongrois. Il sera donné connaissance aux Etats neutres que la navigation de la marine de guerre et marchande des puissances alliées est autorisée dans toutes les eaux territoriales sans qu'en suite de ce fait la question de neutralité puisse être soulevée.
2. Remise aux Alliés et aux Etats-Unis de 15 sous-marins austro-hongrois qui se trouvent dans les eaux austro-hongroises ou qui pourraient y aborder.
3. Démobilisation et désarmement de tous les autres sous-marins austro-hongrois, qui doivent être placés sous le contrôle des Alliés et des Etats-Unis. Remise de trois vaisseaux de ligne, de trois croiseurs légers, neuf contre-torpilleurs, un poseur de mines, six moniteurs du Danube avec leur armement, leur munition et leurs approvisionnements aux Alliés et aux Etats-Unis, qui auront à désigner les bâtiments à livrer. Tous les autres navires de haute mer, y compris les bâtiments pour la navigation fluviale, devront être réunis dans une localité que les Alliés et les Etats-Unis désigneront. Ils devront être démobilisés et complètement désarmés et seront placés sous la surveillance des Alliés et des Etats-Unis.

3. Liberté de navigation dans l'Adriatique, y compris les eaux territoriales, le Danube et ses affluents qui coulent à l'intérieur du territoire austro-hongrois, pour les bâtiments de guerre et de marine marchande des Alliés et des Etats-Unis. Les Alliés et les Etats-Unis auront le droit de draguer les champs de mines et de détruire les barrages des mines dont la situation doit être indiquée. Afin d'assurer la liberté de navigation des navires sur le Danube, les Alliés et les Etats-Unis devront occuper et défendre toutes les fortifications et ouvrages de défense.

4. Maintien du blocus des puissances alliées dans les conditions actuelles. Les navires austro-hongrois qui se trouvent en route sont sujets à être capturés.
5. Concentration de toutes les forces aériennes de la marine dans une localité à désigner par les Alliés et les Etats-Unis.
6. Evacuation de toutes les côtes frontalières de tous les ports de commerce occupés par l'Autriche-Hongrie à l'intérieur des territoires nationaux, et abandon de tout le matériel flottant, des approvisionnements et du matériel de navigation de toutes espèces.
7. Usage par les Alliés et par les Etats-Unis de toutes les fortifications de terre et de mer et des îles organisées pour la défense de Pola, ainsi que des chantiers et des arsenaux.
8. Remise de tous les navires marchands alliés que l'Autriche a capturés.
9. Défense de destruction des installations, du matériel, etc., avant l'évacuation ou la remise.
10. Mise en liberté sans réciprocité de tous les équipages capturés ou blessés de la marine de guerre et de la marine marchande qui se trouvent entre les mains de l'Autriche-Hongrie.

Détails sur l'armistice

L'armistice a été discuté à Padoue. La délégation autrichienne était composée de 8 officiers supérieurs logés à la Villa Giusti. Le général Badoglio était rapporteur des séances. L'interprète officiel était un officier trentin beau-frère de C. Battisti. Les délégués autrichiens ont quitté Padoue escortés par des officiers italiens.

Le « Giornale d'Italia » ajoute que la prise de possession des nœuds ferroviaires est déjà en cours d'exécution.

Le capitaine de vaisseau Alberto Denticedi Frasso a été nommé gouverneur naval de Trieste.

La guerre

Panique en Bavière

On mande de Bâle que les informations relatives à l'arrivée des troupes de l'Entente à Trieste et à Laibach se joignant aux nouvelles qui parviennent du front italien, causent une émotion considérable en Allemagne du Sud. La Correspondance Hoffmann, dans une note reproduite par les journaux du 2 novembre fait allusion à des bruits extrêmement fâcheux qui circulent en Bavière. On parle de bandes de pillards qui désolent le Tyrol et qui s'approprient à entrer en territoire bavarois. Les paysans sont pris de panique; ils craignent pour leurs troupeaux et leurs récoltes. La Correspondance Hoffmann fait appel au sang-froid de la population et l'invite à compter sur la protection des troupes affectées à la protection de la frontière.

Les « Dernières Nouvelles de Munich » s'efforcent de rassurer l'opinion, mais avouent les plus vives préoccupations.

La « Gazette de Francfort » apprend que le président du Conseil de Bavière, von Dand est arrivé à Berlin pour examiner avec le gouvernement impérial les conséquences de l'armistice conclu avec l'Autriche-Hongrie, notamment en ce qui concerne l'Allemagne du Sud. Des préparatifs militaires ont déjà été faits du côté allemand.

Les députés irredenti à Berne

Les députés trentins, arrivés de Vienne en Suisse, sont partis lundi matin pour l'Italie. Ils sont arrivés mardi à midi à Milan et ensuite, ils continueront leur voyage par Rome. Leurs collègues de pays adriatique les rejoindront bientôt. A Berne les députés irredenti ont conféré avec le ministre d'Italie, le marquis Paolucci dei Calboli. Ils lui ont présenté un memorandum se rapportant à la protection des intérêts des populations des pays irredenti au moment de la conclusion d'un armistice. Le memorandum était accompagné par une adresse ainsi conçue: « A peine avons-nous passé la frontière, que nous venons confirmer à V. E. représentant du Gouvernement d'Italie, ce que M. le député Conci, au nom des députés du « Fascio Nazionale » a proclamé, le 24 octobre, devant le gouvernement étranger et oppresseur et devant tous les peuples italiens, à savoir que les populations italiennes soumises à l'Autriche, réclament à l'unanimité leur droit d'être réunies à la nation et qu'elles lui confient leur destinée future avec une pleine confiance dans l'avenir qui attend l'Italie.

Pendant notre mission des événements heureux se sont suivis avec une extrême rapidité: l'action glorieuse de l'armée et de la flotte italienne est en train de donner de nouveau à nos Pays la liberté tant désirée et une vie nouvelle attend les populations exténuées. Nous vous prions, Excellence, de bien vouloir vous charger d'exprimer auprès de Sa Majesté le Roi, chef suprême de l'armée, nos sentiments d'admiration et de reconnaissance, nous vous prions de confirmer au gouvernement italien notre entière confiance dans les destinées de l'Italie auxquelles désormais les destinées des populations que nous représentons sont heureusement et indissolublement liées ».

Cette adresse signée par MM. Conci, Malfatti et Degasperis, députés du Trentin, par M. Gasser, de Trieste et M. Rizzi, de l'Istrie, traite ensuite des aspirations et des postulats des nouvelles provinces italiennes. A la fin les députés déclarent de se mettre d'accord et déjà à l'entière disposition du gouvernement royal pour le bien être des populations si heureusement rendues à leur Patrie.

Les derniers jours de Trieste autrichienne

Le quotidien il « Veneto » apprend d'un témoin oculaire ces renseignements sur les derniers jours de Trieste autrichienne. Une surexcitation fébrile s'empara de la population dans la seconde moitié d'octobre. Plusieurs commissions furent constituées, qui fusionnèrent ensuite en une commission unique où tous les partis étaient représentés. On publia un manifeste invitant au calme et à la concorde. Le 30 octobre, la fausse nouvelle que les Alliés avaient débarqué à Fiume et à Pola, fit précipiter les événements. Une foule de citoyens descendant le Corso, acclamèrent l'Italie et commençaient le pavoiement de la ville aux couleurs italiennes. A 5 heures de l'après-midi, une commission, présidée par M. Valerio, qui prenait le nom, non plus de « podestat », mais de « maire » de Trieste, se réunissait à l'Hôtel de ville et prenait la direction du mouvement. Les bâtiments municipaux arboraient les drapeaux tricolores. En même temps, dans les rues, la population désarmait les soldats et les gendarmes. A 6 h. le maire, accompagné par le comité de salut public se rendait chez le gouverneur et le sommait de lui remettre le pouvoir politique et militaire. En effet, dès le matin du 31, tous les bureaux politiques et militaires passaient entre les mains de M. Valerio.

Ainsi se terminait à Trieste la domination autrichienne.

On prendrait en hivernage, un

bon mulet

avec char et harnais
S'adresser au Bureau du Journal qui indiquera.

DERNIERE HEURE

Grave situation à Zurich

BERNE, 6. — La levée de troupes décidée par le Conseil fédéral, qui a été publiée ce matin, a été décidée ensuite d'une réunion du Conseil fédéral sur la demande du Conseil d'Etat de Zurich, qui avait envoyé une délégation à Berne pour exposer au Conseil fédéral les craintes que lui inspirent les menées révolutionnaires de certains éléments de la ville de Zurich pour un avenir que l'on croit très prochain.

Vu la gravité de la situation, MM. Calonder et Motta, qui étaient partis de Berne, ont été immédiatement rappelés. Le Conseil fédéral tiendra une nouvelle séance dès qu'ils seront de retour.

La situation à Zurich est absolument grave.

Les désordres au Vorarlberg

BERNE, 5. — Communiqué du commandement de l'armée:

Nous sommes en mesure de faire la communication suivante au sujet des événements qui se sont déroulés ces jours derniers à notre frontière orientale:

1. — Déjà dans le courant du samedi 2 novembre, on annonçait qu'un grand désordre régnait dans le Vorarlberg et le Tyrol en suite de la dissolution de l'armée autrichienne. Le dimanche 3 novembre au matin, ces nouvelles se confirmèrent; 28 soldats autrichiens domiciliés, il est vrai, en Suisse avant la guerre, arrivèrent par chemin de fer à Buchs et déclarèrent qu'on les avait dirigés sur la Suisse parce qu'on n'avait pas de quoi les nourrir dans le Vorarlberg. Là dessus on prépara une rapide mise sur pied du Landsturm du Reinthal et on donna l'ordre de fermer toute la frontière autrichienne aux soldats en fuite et à tous les autres éléments de population sans papiers réguliers; les trains subissent un contrôle à la frontière.

2. — Le lundi 4 novembre au matin, on annonce qu'environ trente Autrichiens fugitifs étaient entrés dans la vallée de la Nunster dans le courant de la matinée, les Autrichiens évacuèrent leurs positions du Stifzerjoch et se retirèrent sans toucher le territoire suisse. A cette occasion deux soldats suisses furent blessés par des balles, l'un grièvement; on ne connaît pas encore les détails de cette affaire.

Un officier italien et 46 hommes prisonniers évadés d'Autriche passèrent la frontière près de Martinsbruck et on les dirigea sur l'Italie, via Puschlaw.

Les nouvelles relatives aux désordres dans le Vorarlberg requèrent une seconde confirmation.

En présence du danger que présente, pour nous, l'invasion par masses plus ou moins considérables, de soldats licenciés et d'autres éléments indésirables qui risqueraient d'apporter des épidémies et d'accroître les difficultés du ravitaillement en Suisse orientale on a ordonné le renforcement de la garde des frontières dans le Reinthal saint-gallois au moyen de deux bataillons venus d'Olten, de Zurich et du Tessin. L'un de ces bataillons arrive dans le Rheinthal aujourd'hui après-midi, l'autre ce soir.

3. — Contrairement à certains bruits qui ont circulé, d'importantes masses de soldats ou d'autres fugitifs n'ont pas, jusqu'ici, franchi la frontière suisse.

Prisonniers civils belges en liberté

BERLIN, 5. — On a ordonné la mise en liberté des prisonniers civils belges se trouvant en Allemagne sur la base du décret d'amnistie émis pour les Belges. On renonce aux clauses spéciales concernant les Belges astreints au service militaire.

Feuilleton de la « Feuille d'avis » (N° 1)

La lumière Fentolin

COMPAGNONS DE VOYAGE

Il n'y avait pas grand monde sur le quai 21 de la station de Liverpool Street, pendant cette soirée du 2 avril, à neuf heures moins le quart exactement. Peut-être parce que ce quai était un des moins fréquentés et des plus éloignés du grand Terminus.

Juste le chef de gare, un inspecteur qui paraissait attendre ses instructions et un gentleman grand, brun, solidement charpenté, enveloppé dans un long ulster de voyage et coiffé d'un chapeau mou « ad hoc ».

Ce gentleman, qui tenait à la main un sac de cuir fauve sur lequel était gravée l'inscription « John P. Dunster », fumait un long cigare tout en examinant les diverses affiches apposées sur le mur en face de lui.

A quelques pas de là, deux hommes d'équipe, appuyés sur un chariot où reposait une valise, semblaient guetter l'arrivée probable d'un supplément de bagages ou de quelque autre voyageur.

Soudain, la petite barrière en bois qui fermait l'accès du quai, s'écarta pour livrer passage à un nouvel employé poussant un second chariot pourvu de menus bagages. Il é-

tail suivi d'un tout jeune homme mince, élané, vêtu d'un complet gris et dont le canotier de paille était orné d'un ruban aux couleurs d'un Cricket Club des plus fameux et des plus connus.

L'inspecteur le regardait venir.

— En voilà un qui se trompe, c'est certain! remarqua-t-il tout haut.

Le chef de gare le regardait aussi.

— Il me semble, dit-il que c'est le voyageur qui a manqué le train tout à l'heure. Il vient peut-être pour réclamer le remboursement de son billet.

Les mains enfouies dans les poches de son veston, le front barré d'un pli morose, le nouveau arrivant se rapprochait sensiblement. Quand il fut arrivé à la hauteur du gentleman qui contemplait les affiches, il s'arrêta net et ordonna au porteur d'en faire autant.

— Pardon, monsieur! Pourrais-je vous dire un mot? questionna-t-il en soulevant son chapeau.

Mr John P. Dunster se retourna tout d'un coup et considéra quelques instants son interlocuteur imprévu. Il avait fait ce mouvement sans hâte comme sans hésitation et le regret de ses yeux vifs et perçants dénotait un observateur auquel rien n'échappe. C'est qu'en effet, malgré sa mise quelconque quoique soignée, sa figure rasée de près et les allures correctes et méticuleuses qui caractérisent à l'ordinaire les Américains en déplacement M. John P. Dunster était indubitablement « quelqu'un » et l'expression de son visage excluait toute banalité et révélait la finesse intellectuelle accompagnée de la puissance d'observation.

— Vous êtes bien monsieur John P. Dunster? interrogea poliment le jeune homme.

— Je porte ma carte de visite à la main, répartit celui-ci en désignant la valise qu'il tenait toujours: John P. Dunster est bien mon nom; mais que désirez-vous de moi, monsieur?

L'attitude du nouveau venu trahissait une nervosité évidente et sa physiologie naturellement douce exprimait maintenant une sorte de contrainte qui lui durcissait momentanément les traits.

— Je me vois, prononça-t-il d'une voix brève, dans l'obligation de solliciter de vous une faveur. Si vous ne jugez pas à propos de me l'accorder, vous répondrez « non » et tout sera dit. Je me rendais à la Haye et j'aurais dû prendre le train de marée qui vient de partir il y a un quart d'heure environ. J'étais déjà monté dans mon compartiment lorsqu'on m'assura qu'il devait stationner en gare 10 minutes encore. Je crus alors pouvoir descendre pour acheter quelques journaux, d'autant plus qu'on n'avait pas fini de charger les bagages très nombreux en apparence. Je m'attardais quelque peu pour parler à un employé en sorte que soit que j'aie perdu trop de temps ou que le train soit parti quelques secondes en avance, je suis arrivé pour le voir filer devant moi. J'aurais pu facilement enjamber le marchepied et m'accrocher à la portière, mais ce stuide inspecteur m'a saisi par le bras pour m'empêcher d'accomplir mon dessein.

— Ils sont très à cheval sur le règlement dans ce pays! remarqua en passant M. Dunster. Continuez, je vous prie.

— Vous arrivâtes trop tard également; pendant que j'anathématisais ce fâcheux inspecteur j'entendis quelques bribes de votre conversa-

tion avec le chef de gare et après informations, je compris que vous aviez ordonné un train spécial pour vous mener jusqu'à Harwich!

Tout d'abord M. John P. Dunster garda le silence et son regard fouilleur sembla scruter avec plus de minutie celui qui venait de lui adresser ces différentes explications.

Un garçon distingué, sans doute, mais plutôt insignifiant et dépourvu de toute personnalité individuelle.

— Je me rendis alors dans le bureau du chef de gare, poursuivait le jeune homme en question et lui demandai l'autorisation de voyager par le spécial, fut-ce dans la cabine du chef de train: il refusa en menant grand tapage et je pensai qu'il valait mieux avoir directement affaire à vous. Puis-je vous demander de m'accorder une place dans votre compartiment jusqu'à Harwich seulement?

Une seconde fois, M. John P. Dunster évita de répondre et se mit au contraire à questionner:

— Tenez-vous particulièrement à partir ce soir? s'informa-t-il.

— Très particulièrement! affirma le jeune homme. Je suis attendu à la Haye demain matin et je n'aurais dû à aucun prix courir le risque de manquer le train de marée.

M. Dunster se déplaça légèrement et la lumière troubla le bec de gaz tomba en plein sur la figure du solliciteur.

Un visage jeune, fort jeune, assurément et qui aurait paru charmant, n'eussent été la tristesse des yeux et de la bouche aux coins tombants, à la courbe soucieuse.

En outre, l'émission de cette requête devait immensément coûter au pauvre garçon,

dont la nervosité s'accroissait de minute en minute.

M. John P. Dunster se rendait compte de tout cela, mais il avait apparemment des raisons qui l'empêchaient d'accéder au premier coup aux désirs formulés par le jeune homme.

— De quelle nature est l'affaire qui vous appelle à La Haye? demanda-t-il à brûle-pourpoint.

Le jeune homme sourit faiblement.

— Vous allez, je le crains, la trouver d'assez mince importance, fit-il. Je me rends à La Haye pour participer à un championnat de golf, qui doit avoir lieu dans cette ville et dès demain.

— Un championnat de golf! répéta M. Dunster en modifiant sa position. Comment vous appelez-vous, jeune homme?

— Je m'appelle Gérald Fentolin.

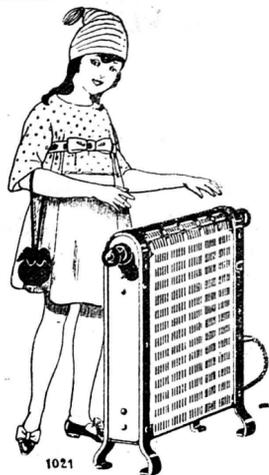
M. Dunster était doué d'une excellente mémoire et il lui parut que le moment était propice pour y faire appel: Fentolin? ce nom devait y être enfoncé dans quelque coin et lui rappela vaguement un souvenir — peut-être désagréable.

Tout à coup une reminiscence plus fraîche se présenta à son esprit, il s'avança sous le bec de gaz, et, dépliant un journal qu'il avait tiré de sa poche, il lut en première page un paragraphe qui lui avait sauté aux yeux une demi-heure auparavant:

« Championnat de golf à La Haye. »

« Parmi les joueurs engagés dans le match qui doit avoir lieu demain nous relevons les noms de plusieurs Anglais, tels que: MM. Daring, Parrot, Hillard, Gérald Fentolin, etc. »

M. Dunster se tourna vers son interlocuteur: — Alors, dit-il, vous êtes un professionnel et un fanatique du golf?



Radiateurs électriques

transportables, pour chambre.

Nouvelle construction — Fabrication suisse

Livrables en 6 jours dans toutes les grandes villes.

Les appareils sont en vente dans les magasins et la plupart des services d'électricité et des maisons concessionnaires d'installations électriques.

Où l'on ne peut les obtenir, s'adresser directement aux fabricants

DECOSA. Kusunacht-Zurich

Exiger la marque "DECO.", garantissant la bonne qualité de la marchandise.

GRANDES PEPINIERES

A. BOGGARD

Petit-Saconnex - GENEVE - Petit-Saconnex

Grandes cultures d'arbres fruitiers en tous genres dans les meilleures variétés pour le pays

Très beau choix en:

- Abricotiers tiges Luizet et autres
- Pommiers tiges Canada et autres
- Pruniers Reine-Claude et autres
- Pruneaux Felleberg et autres
- Poiriers - Cerisiers - Noyers tiges, etc.
- Pêchers - Abricotiers et Cerisiers espaliers
- Poiriers nains de 1, 2, 3 ans disponibles en quantité, en Duchesse, Louise-Bonne, Beur-ré Giffard, Doyenné de juillet, et autres variétés de marché. Beur-ré-William grande quantité

Belle collection de conifères, d'arbres et arbustes d'ornement! Demandez les catalogues envoyés franco!

Prochain tirage: 15 Novembre 1918, Gros lot Fr. 20.000



Désirez-vous gagner sans peine

Beaucoup d'argent

commandez des

Obligations suisses à primes de la Typographia de Berne

Chacune de ces obligations sera remboursée, soit avec un gros lot de Fr. 50,000, 30,000, 20,000, 10,000, 8,000, 7,000, 6,000, 5,000, 4,000, etc., ou au minimum avec l'enjeu de 10 Fr. d'après le plan de tirage. En tout 150.000 lots gagnants au montant total Fr. 3.025,370

NOUS GARANTISSONS 7 GROS LOTS GAGNANTS

à chaque détenteur d'une série entière: 30 lots dans les 28 premiers tirages. Par conséquent, chaque possesseur d'une série sortie doit gagner au cours des 7 premières années 7 gros lots et naturellement 23 remboursements à Francs 10.— chacun.

Extrait du plan de tirage:

1 gros lot à	Fr. 50,000
1 »	» 30,000
1 »	» 20,000
24 »	» 10,000
1 »	» 8,000
68 »	» 7,000
26 »	» 6,000
11 »	» 5,000
1 »	» 4,000
2 »	» 2,500
2 »	» 2,000
182 »	» 1,000
663 »	» 500

et 14,946 divers à Fr. 200, 150, 100, 50, 25, 20; etc. Nous enverrons à nos clients gratuitement nos listes de tirage

4 grands tirages par an:

15 avril	tirages des séries
15 octobre	»
15 mai	tirages des primes
15 novembre	»

Prix d'une obligation originale seulement fr. 10.—

Lors de l'achat de séries entières contre paiements par acomptes, on doit payer au moins un acompte de Fr. 1.— pour chaque obligation ou Fr. 30.— pour une série entière. Les paiements mensuels devront être de Fr. 10.— par série. On consent à des exceptions. Prospectus gratuit selon désir.

Maison de Banque et de Commissions S. A., Berne Rue Monbijou 15. Téléph. 4830 — Compte de chèques III/1891 —

Prière de remplir ce Bulletin de commande et de l'envoyer, affranchi, à la Maison de Banque S. A. Berne, Rue Monbijou, 15

Je, soussigné, commande... Obligations de la Typographia à Fr. 10 chacune série entière (30 obligations chacune) à Fr. 300.—

(Au comptant — contre paiements mensuels de Frs. 5.— ou de Fr. 10. (en compte-courant). Les paiements se font à votre compte de chèque — personnellement à votre guichet — toucher la somme par recouvrement.

Adresse exacte:

POUR SALER ET SÉCHER

Quartier de devant à fr. 3,60 le kg.
Quartier de derrière à fr. 4,40 le kg.
Cuisse, entière ou au détail par 10 kg. à fr. 4,40 le kg.

Occasions exceptionnelles pendant la baisse.

Boucherie Henri Huser, Lausanne

Téléphone 31.20

Expédition par retour du courrier

TIMBRES EN CAOUTCHOUC

EN TOUS GENRES POUR BUREAUX, SOCIÉTÉS, etc. Exécution prompte et soignée IMPRIMERIE GESSLER SION

Grippe Influenza

Protégez-vous contre la contagion par l'emploi des

Savons médicinaux

„Acide phénique“ ou „Lysol“ marque CALLET

Seule garantie d'une activité positive. 60 années de succès.

En vente dans toutes les pharmacies et drogues.

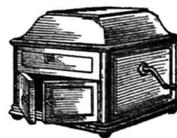
Mme Dupanloup-Lehmann

sage-femme et sages-femmes rue du Mont-Blanc, 20 (près de la gare) GENEVE, tél. 34.17, reçoit les pensionnaires. Consultations soins médicaux. Discretion. Prix modérés. Man spricht deutsch.

Véritable Gramophone

est le plaisir et la récréation de tous

IMMENSE REPERTOIRE DE DISQUES



Chantés et joués par:

- CARUSO - MELBA
- PATTI - SARASATE
- PADEREWSKI - FARRAR
- AMATO - KUBELIK, etc.

MUSIQUE D'ORCHESTRE DANSES-RECITATIONS

ENVOIS A CHOIX

Bâle HUG & Cie Bâle

Grande baisse Viande de 1^{re} qualité

- Bœuf bouilli à frs. 1.80, 1.90 et 2.30 la livre
- Bœuf rôti 1.80, 2.30 et 2.60 »
- Bœuf salé extra 1.80, 2.— et 2.60 »
- Belles tétines fraîches et salées à frs. 1.50 »
- Graisse de bœuf à fondre 3.— »
- Graisse de bœuf et porc fondue 4.20 »

— QUARTIERS ENTIERS —
Devant, francs 3.60 — derrière, frs. 4.40, le kilog. Poids moyens de 60 à 100 kilos.

CHARCUTERIE

- Petit salé de porc à frs. 2.50 la livre
- Côtelettes de porc fumées 6.— »
- Beaux jambons bien fumés 6.— »
- Saucissons vaudois secs 3.50 »
- Saucissons vaudois, 1^{re} qualité 3.90 »
- Saucisses au foie et aux choux 4.— »
- Saucisses de bœuf 3.— »
- Saucisses à rôtir et frire 4.— »
- Boulin et lebreuvst 1.50 »
- Viennorlis 0.50 la paire
- Schublings de St-Gall 1.20 »
- Cervelas et gondarnes, 45 cts. la pièce ou fr. 4.50 la dz.

SPECIALITE

Beau bœuf salé et fumé frs. 3.25 la livre (gras et sans os)

CONSERVES

- Museau de bœuf frs. 1.50 la boîte
- Salade de tripes 1.50 »
- Sardines et thon 2.50 »
- Saumon et ceps 3.80 »
- Haricots verts 2.20 »
- Cassoulets jardinière 2.50 »
- Tomates concentrées 1.50 »

MAISON

HENRI HUSER

GARE DU FLON LAUSANNE TELEPHONE 3

Expéditions par retour du courrier, contre remboursement. Pour éviter toute confusion, prière de bien indiquer le prix de la marchandise désirée.

ABONNEZ-VOUS AU

„Journal et Feuille d'Avis du Valais“

La Salsepareille Model

est un dépuratif dont le succès toujours croissant depuis un quart de siècle a fait naître de nombreuses imitations. Elles paraissent meilleur marché mais sont de fabrication inférieure et n'ont jamais pu atteindre l'effet merveilleux de la Salsepareille Model. Celle-ci est le meilleur remède contre les maladies provenant d'un sang vicié et de la constipation habituelle: telles que boutons, rougeurs, démangeaisons, dartres, eczémas, inflammations des p... affections scrofuleuses et syphilitiques, rhumatismes, hémorroïdes, varices, époques irrégulières ou douloureuses, migraine, névralgies, digestions pénibles, etc. Goût délicieux. Ne dérange aucune habitude. Le flacon fr. 5.— La demi-bouteille 7.50 — La bouteille pour la cure complète 12.— Se trouve dans toutes les pharmacies. Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et commandez par carte postale directement à la PHARMACIE TRALE MODEL & MADLER, rue du Mont-Blanc, 9, Genève, qui vous enverra franco contre remboursement des prix ci-dessus la véritable Salsepareille Model. Dépôt à Sion: Pharmacie Darbellay.

— Je joue passablement, répliqua en souriant le jeune homme.
— Vraiment vous me surpassez, vous autres Anglais, poursuivit l'Américain en le regardant fixement; vous vous entraînez et vous vous passionnez pour des parties de golf, de tennis ou autres sports athlétiques, alors que vous devriez vous préparer à une partie bien autrement redoutable et qui se jouera probablement en des jours.
— Laquelle? demanda tranquillement Gerald Fentolin.
— La guerre, parbleu! Voyons: nul n'ignore ici, je suppose qu'une force navale, d'une certaine importance monte la garde par là, dans la mer du Nord, et le premier citoyen auquel j'ai parlé en posant le pied de ce côté de l'Atlantique m'a déclaré qu'il ne serait pas autrement surpris si elle éclatait d'ici une semaine.
— Ceci ne me regardait pas, puisque je n'appartiens pas à l'armée, répondit le jeune garçon sans s'émouvoir le moins du monde.
— Vous allez me trouver bien curieux, observa M. Dunster, mais pourtant, je serais désireux de savoir si, le cas échéant, vous ne ressentiriez pas le besoin de participer à la lutte?
— Mais, reparti le jeune homme avec un imperceptible embarras, nous avons l'armée et la marine qui sont chargées de cela, et la population civile...
— ... Joue au golf, je m'en aperçois bien, interrompit M. Dunster non sans ironie; j'ai l'habitude longtempus votre pays, mais chaque fois que j'y reviens, votre flegme me stupéfie davantage. Allons, jeune homme, je vous prendrai jusqu'à Harwich, c'est entendu.
Le visage de celui-ci se détendit subitement.

— Je vous suis infiniment reconnaissant, monsieur, dit-il, et je ne vous généraliserais aucunement, soyez-en certain.
Le chef de gare, après avoir examiné un paquet de dépêches que venait de lui apporter un employé se dirigea vers M. John P. Dunster en disant:
— Votre train spécial est organisé et va se ranger dans quelques minutes; mais je suis avisé que la voie est dans un déplorable état, par suite de l'ouragan qui sévit depuis vingt-quatre heures sur les côtes de l'Est. Je doute que dans ces conditions le paquebot puisse quitter le port de Harwich et prendre la mer.
— Nous en courrons la chance, déclara philosophiquement M. Dunster, et si la Malle ne part pas, je trouverai bien moyen de fréter autre chose pour mon usage personnel.
Le chef de gare le contemplait avec une sorte d'admiration respectueuse.
— L'argent peut beaucoup, dit-il d'un ton déférent, seulement si la Malle ne marche pas, il est peu probable que d'autres bateaux puissent le faire: vous le verrez bien quand vous y serez.
M. Dunster fit un signe affirmatif et retourna aussitôt dans la taciturnité qui semblait être le propre de son caractère.
Le jeune champion de golf s'était mis à se promener de long en large. En passant derrière l'inspecteur il lui toucha légèrement l'épaule.
— Connaissez-vous ce gentleman? lui demanda-t-il tout bas. Il vient de se montrer on ne peut plus aimable à mon égard, en me permettant de voyager en sa compagnie.
— Pas du tout, monsieur! Tout ce que je sais, c'est qu'il est arrivé trois ou quatre mi-

nutes trop tard, qu'il a commandé un train spécial et qu'il a payé pour cela une forte somme en banknotes anglaises. Je pense que ce doit être un riche Américain. Il s'est fait inscrire comme un M. John P. Dunster, et c'est tout.
Le jeune homme avait allumé une cigarette.
— Cela m'en a tout l'air? conclut-il. En tous cas, il faut qu'il soit bien pressé d'arriver à destination pour se résoudre à une telle dépense.
— Surtout par une nuit pareille, riposta l'inspecteur en frissonnant. Je ne voudrais pas me mettre en route pour un empire; il paraît que sur les côtes de l'Est, la tempête fait rage, mais voilà le spécial, le voyez-vous? Un wagon-salon et le fourgon du chef de train.
Le petit convoi se rangeait effectivement devant le quai et la locomotive, hâtivement accrochée, était encore boueuse du dernier parcours qu'elle venait de fournir, tandis que le mécanicien et le chauffeur avaient la face maculée de charbon et de pluie.
Le chef de gare ouvrit la portière du compartiment de luxe et dit en s'adressant à M. Dunster:
— Vous allez avoir un rude voyage, mais vous arriverez à temps pour prendre le bateau — s'il part. Le train qui vous précède ira très lentement, vu l'état de la voie, et vous le rejoindrez, dans les parages de Colchester, je présume.
M. John P. Dunster inclina la tête en portant la main à son chapeau.
— Monsieur le chef de gare, je vous suis obligé de votre complaisance et j'ai l'honneur de vous souhaiter le bonsoir. J'emmène Monsieur, qui a manqué le train comme moi, a-

jouta-t-il brièvement. Montez jeune homme.
Au moment où la locomotive s'ébranlait, il baissa la glace et dit rapidement à l'inspecteur:
— En raison des perturbations atmosphériques, il serait bon que vous fassiez savoir au mécanicien qu'il y aura un billet de cinq louis pour lui et son aide si nous arrivons en temps voulu. — Pour vous, inspecteur...
Le chef de gare s'était discrètement éloigné, car il avait été subalterne dans sa jeunesse et il connaissait le prestige de quelques souverains placés à propos.
L'inspecteur ôta sa casquette, la machine siffla, cracha et le convoi, glissant sur les rails s'engagea d'abord dans une série de tunnels, puis avec une vitesse croissante, il fit face à l'orage et s'enfonça dans les profondeurs de la nuit.
II
L'ACCIDENT
M. John P. Dunster était assis dans un coin du compartiment et Gerald Fentolin dans l'autre. Bien que tous deux fussent amplement pourvus en littérature de voyage, ils ne faisaient pas mine de vouloir en profiter. Les bras croisés, les jambes allongées sur la banquette vis-à-vis, le plus âgé des deux gentlemen fixait d'un air pensif les vitres ruisselantes et au delà l'insondable obscurité, tandis que le plus jeune paraissait un peu énervé et plutôt enclin à l'impatience.
— Nous allons avoir des inondations, c'est certain remarqua-t-il au bout de quelques secondes
Sans tourner la tête. M. Dunster répondit

comme quelqu'un qui ne se soucie pas de gager la conversation.
— Peut-être bien!
Puis il retomba dans le silence.
Mais cette tranquillité ne faisait pas faire du plus jeune.
Il se leva, examina du haut en bas le wagon où ils se trouvaient, passa dans le couloir, adressa quelques paroles au chef de train, revint, prit dans son sac son Club du Golf et ébaucha quelques « half-swings » et finalement se remit à sa place en disant:
— Je crois que je vais tâcher de dormir.
Il bâilla, se retourna et ne bougea plus.
M. Dunster n'avait pas répliqué, en attendant ses réflexions, ses yeux lointains et sorbés semblaient se porter bien au delà des parois de la voiture. Une heure se passa ainsi le jeune Fentolin dormait à poings fermés, le train poursuivait son roulement monotone. Soudain, il y eut une succession de petites cousses et la vitesse s'atténua dans de tables proportions.
Se levant aussitôt M. Dunster baissa la glace et fit une tentative pour se pencher au dehors. Mais le vent s'engouffrant dans le wagon et l'averse lui clignant le visage, il contrainct de la refermer précipitamment. Il alors fonctionner l'appel au chef de train, apparut bientôt caparaçonné de toile cirée.
— Que se passe-t-il? questionna laconiquement le voyageur.
— La voie doit être obstruée quelque part, monsieur; les signaux n'annoncent dans le moment; mais nous ne savons pas au juste à quel endroit, aussi nous sommes obligés de ralentir pour éviter des surprises.
(à suivre)